

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|-----------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 9 fr. | 16 fr. 50 | 30 fr. |
| | 9 fr. 50 | 17 fr. 50 | 32 fr. |

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 50 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 50 |
| RÉCLAMES 3 ^e page | 1 fr. 50 |
| » 2 ^e page | 4 fr. |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques réflexions sur le rapport par lequel M. Poincaré présente son projet de prochain budget.

La presse a publié l'imposant et magistral « exposé des motifs » dont M. Poincaré a fait précéder son projet de budget pour 1929.

C'est un document d'une lecture austère que nous ne saurions recommander aux amateurs d'émotions douces. Il n'a aucune chance non plus de plaire aux fidèles de la littérature légère et humoristique. Par nature, M. Raymond Poincaré n'est pas un « auteur gai ». Et ce ne sont pas les graves fonctions qu'il exerce qui peuvent l'induire en tentation de rire.

Au surplus, le travail considérable qu'il expose les raisons de ses propositions budgétaires ne peut que nous être rébarbatif et presque aussi désagréable que le serait, au lapin qu'il va occire, le discours du cuisinier lui expliquant pourquoi et comment il le friterait tout à l'heure en civet...

Si vous voulez une plus juste comparaison, supposez qu'un chirurgien, chargé de tailler dans votre chair, soit pris du désir de développer sciemment et de vous prouver que, pour vous sauver de la mort, il ne peut faire autrement que de vous extirper le rein, le foie, la rate et les poumons, grâce à quoi vous aurez ensuite quelque chance de vous bien porter ; supposez cela et vous vous ferez une idée assez exacte du rapport par lequel le Président du Conseil démontre aux contribuables français la nécessité de la formidable ponction fiscale qu'il opère sur eux par le moyen de sa terrible pompe à finances.

Sachons lui gré de nous prévenir et reconnaître au moins qu'il a sur bien d'autres cette supériorité d'opérer avec le maximum de conscience, de science et de sécurité...

Donc, son exposé des motifs contient une étude d'ensemble de notre situation économique et financière. Après avoir mesuré les progrès accomplis, elle insiste beaucoup sur les difficultés qui restent à vaincre...

Et l'on comprend pourquoi... Somme toute et compte tenu de toutes les considérations, c'est une impression de confiance qui se dégage de ce rapport. Il est animé d'un haut sentiment d'optimisme raisonné. Il nous promet de prochaines et sérieuses améliorations si nous continuons à être sages, travailleurs et économes...

Dédaignons les éloges et retenons les conseils. Seulement ils s'adressent d'abord et surtout aux maîtres de nos destinées. La vertu d'économie est la plus difficile à pratiquer et les gouvernements économes sont les plus impopulaires de tous. Aussi leur faut-il une force d'âme peu commune pour résister à la formidable poussée qui s'exerce sur eux et aux innombrables appels à la dépense qui les assaillent de toutes parts...

Il y a quelques traces discrètes de ces luttes dans le rapport même de M. Poincaré. Le ministre des finances profite de ce qu'il est en même temps le Chef du Gouvernement pour faire entendre à ses collaborateurs, sous forme de regrets, un avertissement sévère. Il dit combien il a eu de peine à comprimer les propositions budgétaires à lui transmises par les différents départements ministériels, dont chacun évidemment considérait ses projets comme intangibles et sacrés. Il exprime qu'il a dû s'inspirer du plus haut sentiment de l'intérêt public pour ne pas céder aux instances pressantes ou insidieuses et s'opposer irrévocablement à des dépenses qui paraissent souvent si nécessaires...

Il l'a fait cependant. Et nous retenons avec satisfaction sa promesse que le prochain budget sera bouclé sans impôt nouveau. L'heure n'est pas encore venue des diminutions. Notre satisfaction, tenant compte des possibilités, se mesure non à nos désirs, mais à nos craintes... Et c'est déjà un progrès qu'il n'y ait pas aggravation !

Enfin, notons une amélioration que nous aurions tort de ne pas souligner car elle constituera un soulagement

pour les petits contribuables. M. Poincaré annonce que dans le budget de 1929 l'exonération de base pour l'impôt sur le revenu sera portée de 7.000 francs à 10.000 francs. On récupérera le manque à percevoir du fait de ce dégrèvement par une augmentation du taux sur les tranches supérieures.

Ainsi, nous aurons un budget en équilibre, faisant face à des dépenses accrues sans création de taxes nouvelles.

Tel qu'il est présenté aux Chambres et tel qu'il sera voté par elles — même si elles y apportaient de profondes modifications — le budget prochain, comme les précédents, sera pour le pays d'un poids accablant. Et quand on pense que même à cet égard nous sommes des privilégiés en France, on se figure mieux l'énormité de la charge sous laquelle l'Europe se trouve comme accablée.

Comment ne pas penser avec d'amers regrets qu'il suffirait d'une faible partie de ces efforts et de ces ressources appliqués au progrès social pour avancer considérablement l'œuvre de perfectionnement intellectuel et moral sans quoi notre existence n'a pas de but et sans quoi nos groupements humains n'ont pas de raison d'être ?

Comment, d'autre part, ne pas trembler à l'idée qu'il suffirait d'un geste de folie pour compromettre cette pénible convalescence de l'Europe par une nouvelle guerre qui s'achèverait cette fois dans une débâcle définitive et irrémédiable ?

Mais si la leçon qui vient de nous être donnée n'avait pas été comprise et si les foules étaient capables de suivre encore leurs mauvais bergers dans cette voie de ruine et de désastre, alors c'est que décidément l'humanité aurait mérité son destin et ne serait pas digne d'être pleurée.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ÉCRITS

GROGS

M. Kohn-Abrest vient, paraît-il, de réaliser une super-autopsie.

Cette super-autopsie, dont nous ne connaissons pas les résultats avant le 3 septembre, est celle de M. Löwenstein. C'est vous dire qu'il ne s'agit pas d'une petite affaire et que les conclusions du savant seront sérieusement discutées.

Agant mission d'analyser les viscères du banquier tombé du ciel dans la mer, le chimiste a tenté de déterminer expérimentalement et grâce à de mystérieuses réactions dans quel état d'esprit se trouvait le banquier belge au moment de l'accident.

Naturellement il faut faire la part des choses ; il est douteux que la chimie puisse dire exactement le chiffre des gains et des pertes que le spéculateur avait pu faire au cours de ses dernières opérations. On peut douter qu'une analyse révèle les troubles sentimentaux d'une conscience agitée par l'amour ; on se scandaliserait qu'un expérimentateur pût sonder le mystère des cœurs et des reins, et, s'il y parvenait en étudiant ce qui reste d'une dépouille délavée, quel danger courraient demain tous les hommes vivants si l'on inventait des instruments assez sensibles pour déceler leurs plus secrètes pensées !

Ainsi nous pourrions cacher nos secrets à personne et des aiguilles sur des cadavres enregistreraient toutes nos agitations ? Mais je crois que l'expérience de M. Kohn-Abrest est infiniment plus simple. Il a cherché, malgré une longue immersion, si, dans la catastrophe, le brandy et le whisky n'avaient pas leur responsabilité. Quand on parle de la recherche d'un état pathologique, il n'est pas question de retrouver la température ou la tension d'un monsieur dont les crânes n'ont pas laissé grand-chose. Mais, dans les os et les chairs meurtris, peut-être restait-il la trace du « dernier coup » qui pouvait avoir été à l'origine de la catastrophe.

Cette découverte ne servira peut-être pas à consoler ceux qui pleurent. Mais pour les personnes soucieuses de précision elle expliquerait bien des choses. [De l'Œuvre]. — D.

Informations

Le traitement de nos ministres

A partir du 1^{er} janvier 1929 — le projet de budget contient les nouveaux chiffres — les traitements du président du conseil, celui des ministres et celui des sous-secrétaires d'Etat au travail seront portés au coefficient 3 par rapport aux chiffres d'avant-guerre.

M. Poincaré et ses collègues touchent 180.000 francs, et M. Oberkirch, seul sous-secrétaire d'Etat de la combinaison, 75.000 francs. Ce qui formera une dépense totale annuelle pour les quatorze membres composant le ministère actuel, de 2.415.000 francs, soit un peu moins de 500.000 francs-or d'avant-guerre.

L'indemnité parlementaire

Un journal a annoncé dimanche matin, que le projet de budget pour 1929, comportait en particulier les crédits nécessaires au relèvement de l'indemnité parlementaire, qui serait portée à 60.000 francs. Cette information est démentie par une note du ministère des finances, qui déclare que le projet de budget dont est saisie la Chambre, ne contient aucune disposition de ce genre, et les crédits prévus aux chapitres intéressés du budget ne permettent pas une augmentation de cette nature.

Le drame du Pôle Nord

Un communiqué de l'amirauté annonce que des recherches pour découvrir le « Latham », ont été faites, ces temps derniers, entre Svalbard et la terre François-Joseph.

Le « Strasbourg » et le « Michael-Sars » ont effectué des recherches dans les parages libres du Heimland vers le détroit d'Olga. On a l'intention de poursuivre les recherches jusqu'à la fin septembre. Si, à cette époque, on n'a pas trouvé trace du « Latham », les navires français et norvégiens seront rappelés. Cette décision a été prise d'accord avec l'amiral français Herr.

M. Stresemann à Paris

M. Stresemann, ministre des Affaires Étrangères d'Allemagne, est arrivé à Paris dimanche matin, pour prendre part à la signature du pacte contre la guerre.

Il a fait les déclarations suivantes : « Je suis toutefois convaincu que nous possédons, avec le pacte, une base nouvelle permettant, avec la bonne volonté de toutes les nations, d'aboutir à la création d'un monde dans lequel la guerre, l'un des fléaux les plus terribles de l'humanité, n'existera plus. »

« Le peuple allemand a la ferme volonté de coopérer énergiquement et activement à la réalisation de cet idéal. » « Les nombreux journalistes français qui ont visité mon pays au cours des dernières années ont pu se convaincre à quel point ce désir a pris racine parmi le peuple allemand. »

A Genève

On annonce l'arrivée à Genève de M. Boris Stein, délégué du gouvernement des Soviets. On pense que M. Boris Stein vient assister aux travaux de la commission qui se réunira au sujet de la fabrication des armes.

Rappelés qu'invité en 1926, en même temps que les Etats-Unis, à participer aux travaux de cette commission, le gouvernement des Soviets avait décliné l'invitation, déclarant que cette affaire ne l'intéressait en aucune manière.

A la Conférence interparlementaire

Le délégué anglais Hanon, traitant à la Conférence interparlementaire la question du désarmement, a souligné que l'Angleterre avait réduit de 200.000 hommes son armée de terre et de plus d'un million de tonnes ses forces navales.

Le Suédois Lindhagen a déposé une motion demandant que l'idée d'un désarmement général et immédiat soit comprise dans le programme de la Société des Nations.

Cette idée est reprise par M. Le Foyer, ancien député français, qui a insisté pour l'adoption d'une résolution demandant à l'Assemblée de la Société des Nations de décider une dernière fois la convocation d'une conférence du désarmement.

Les Italiens contre la France

A propos de la circulaire de M. Turati, prescrivant l'usage des vins italiens, l'« Impero » précise que ce sont les vins français qui sont visés par la circulaire. L'« Impero » ajoute qu'une défense semblable devrait s'étendre à beaucoup d'autres produits français, notamment aux parfums et aux robes.

Il n'imitera pas le « duc »

Interviewé, M. Venizelos a démenti la rumeur lui prêtant le projet de proclamer en Grèce une dictature pareille à celle de Mussolini.

« La dictature ne m'intéresserait pas, a-t-il déclaré. La volonté souveraine du peuple sera toujours la force qui guidera mes actes. »

Les élections américaines

On mande de Seagirt (Etat de New-Jersey), que le gouverneur de New-York, M. Alfred Smith fut l'hôte de 100.000 personnes qui avaient organisé une réception monstre en son honneur. Des files interminables de voitures n'ont pas cessé d'envahir les rues de la petite ville, des trains spéciaux amenèrent des foules d'enthousiastes désireux d'acclamer le candidat des démocrates.

M. Smith a présidé une revue de troupes qui défilèrent devant lui plusieurs heures. Partout il a été acclamé.

EN PEU DE MOTS.

Dimanche, M. Barthou, ministre de la Justice, a présidé l'inauguration de la Remiremont, du monument élevé à la mémoire de Jules Méline.

On annonce qu'on va procéder, à Londres, aux essais d'un monoplane qui serait capable de tenir l'air pendant 3 jours et de parcourir 6 à 7.000 milles sans être ravitaillé en essence.

Un avion militaire, venant de Mourmelon, en atterrissant près de Mayence, s'est écrasé sur le sol. Les deux occupants ont été tués.

M. Aristide Briand se rendra le 2 septembre à Genève pour assister aux séances du Conseil de la Société des Nations.

NOS ÉCHOS

Les chics types.

Le pèlerinage de la Légion Britannique à Ypres nous rappelle cette petite histoire :

En 1920 il ne restait plus guère en cette cité flamande que quelques débris de sépultures.

Deux camps hébergeaient ces volontaires : celui d'Austral Dump, le long de la route de Menin, et celui de St-Jean.

Le soir, il n'était point rare de voir les Tommies regagner leurs baraques une blonde « sweetheart » au bras. Après les adieux, les compagnes reprenaient ensemble le chemin du retour vers le toit paternel, se contant leurs impressions.

L'une d'elles, Titine, passait pour consolider bien des cœurs. Un soir qu'elle avait fait une nouvelle conquête, elle dit à ses amies :

— Oh, celui-là c'est un chic type ; il va me faire mettre une dent en or !

Taxis de maîtres.

Paris, au mois d'Août, a un charme particulier, et se distingue par un tas de petites nouveautés qu'est habile à saisir le Parisien.

Par exemple, il y a des gens, partis en croisières ou dans des pays lointains, qui ont laissé leurs voitures à Paris. Or, que faire d'une automobile, à moins de la faire rouler. Le concierger, le chauffeur ou le garagiste ont pris possession d'autorité de ces voitures inutilisées. Ils y ont installé un compteur ; ils ont collé sur les glaces des ronds de papiers qui portent l'inscription : « Taxi », et vogue la galère, roule la voiture.

C'est ainsi que l'on trouve dans les rues de Paris, conduites par des Messieurs très bien, des voitures très confortables — conduite intérieure ou berlinoise — dans lesquelles on a vaime l'impression d'être chez soi.

— Voyez, Monsieur, disait l'autre jour, un chauffeur qui s'offrait. C'est un taxi de maître.

Propos d'été.

Dans un théâtre, qui vient tout juste de rouvrir ses portes, les « petits chous » qui ne s'étaient pas revus depuis plusieurs semaines, causaient entre elles.

Vacances... Robes à commander pour la saison d'hiver ; fourrures à libérer de leurs enveloppes de papier-journal et des bombes de naphthaline qui écartent les mites ou s'y efforcent.

Une petite comédienne dit : — Moi, je l'ai regardée hier ! Elle n'a pas une piqûre !

— C'est du quoi, ta fourrure ? interrogea une camarade.

— C'est du rat gandin ! répliqua la première avec quelque fierté.

On sourit :

— Du rat... gandin ?

— Elle crut tout d'abord qu'on « débâit » sa fourrure :

— Oui ! Du rat gandin ! Pourquoi n'aurais-je pas du rat gandin ?

Une autre camarade intervint, pour apaiser le débat :

— Mon chou, tu as peut-être du rat gandin, mais certainement pas... du rat gandin !

— Pourquoi est-ce que je ne peux pas avoir du rat gandin ?

— Et ses petites dents devenaient méchantes.

— Parce que ça n'existe pas ! B

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

Maguelone

C'est en Provence, dit alors Jean Bollène, que m'est apparu le visage tragique de l'amour.

Vous savez que j'ai grandi là-bas dans cette Camargue sauvage que menacent et entament déjà, malgré les Baroncelli et les d'Arbaud, grands mainteneurs d'action et de poésie, les entrepreneurs d'industrie agricole.

Sur leurs chevaux velus et leurs selles gardiennes, trident haut comme une lance de tournoi, j'envenais, aux jours d'abridade, ces meneurs de taureaux poussant leur troupeau noir dont les cornes aigües prennent au soleil l'éclat meurtrier de l'aïer.

J'avais un peu plus de treize ans. J'aimais l'immense plaine saline, ses roseaux, ses champs, sa pauvre végétation amère et brûlée, ses flamants roses sur les marais, la mer là-bas, dure et bleue où la voile d'un pêcheur — c'est le pays des tartanes et des balancelles — planait un coin de rouille ou d'argent...

Parmi les nobles bouviers et les pâtres-rois de la vieille Camargue, j'aimais surtout un jeune « manadier », Coudrian, qui passait souvent devant notre maison.

D'aventure, il prenait en croupe, à la mode provençale, sa jeune sœur, la belle Maguelone. C'était une fille brune et dorée qui portait avec un charme passionné ce vieux nom de légende et de gai savoir. Elle entraînait pour les trois quarts dans les vêtements que je voyais à son frère. Ce que j'ai revu d'exploits taumachiques à la Ferrade ou aux courses d'Arles pour être acclamé, désigné par la gloire à l'amour de Maguelone !

Mais j'étais un enfant à qui, parfois, quand ses yeux revenaient de leur soufre, elle jetait les miettes de sa beauté ; un mot doux comme sa bouche en en jube, un sourire trop jol pour moi.

Un soir, le soleil couvert de sang — je ne saurais trouver d'autres termes — les cannes, les marais, les salicornes, les cabanes, les troupeaux. Toute la Camargue s'émut.

Les taureaux meuglaient, braimaient le cou tendu, les flamants roses croassaient en vols ronds comme des corneilles, et des menus cris d'oïseau tombaient autour de moi comme du verre cassé.

Au loin, la prière d'une cloche se noyait par degré dans la nuit. Un vieillard, scrutant le ciel, y lut de mauvais signes.

Il est vrai qu'au milieu de la nuit la maison où nous dormions trembla de tous ses volets et de toutes ses portes. On se fut cru au plus fort d'un courant, dans le vieux Rhône. On frappa. Mon oncle alla ouvrir. Quelqu'un demandait asile, sans doute ? Non, on venait requérir notre aide.

Des gens, dans la tempête, sonnaient de la corne ; de sourdes détentes.

— Ça n'existe pas ? Ça n'existe pas ? Et le rat musqué, ça existe, n'est-ce pas ? Alors pourquoi pas le « rat gandin » ?

— Et, tout heureux de son raisonnement, elle conclut :

— Si vous voulez vous payer ma tête, allez chez d'autres !

Les griffes du tigre.

On sait qu'indépendamment de ses serviettes gonflées de dossiers et de chiffres, M. Poincaré a emmené avec lui à Sampigny son manuscrit de « Au Service de la France » dont il espère achever le cinquième volume. La publication de ces véritables mémoires antiques s'est, en effet, arrêtée à la guerre.

M. Poincaré entend viser à l'objectivité et c'est ce qui explique qu'il n'hésite pas à aborder un passé si récent, dont les acteurs sont presque tous vivants.

Cela nous vaudra bien quelques polémiques. M. Georges Clemenceau a déjà dit et répété à ses amis qu'il ne laisserait pas tel ou tel passage de ces mémoires sans réplique.

— Au besoin, a déclaré le Tigre, je l'interpellerai... comme jadis !

Et comme on s'enquerrait de quelle tribune partirait la philippique :

— Mais j'ai toujours droit à un discours sous la Coupole, repartit le Tigre en déployant ses griffes.

nations, parfois, roulaient du côté de la mer. Dans cette nuit furieuse et noire, tordue de vent, j'entraî au cœur de l'épouvante. Une lanterne que mon oncle abritait sous sa veste traçait un chemin pâle et furtif, brûlé et perdu dans cette immense brutalité des choses.

Il y avait, là-bas, un bâtiment en perdition. Des hommes arrivaient des villages et des cabanes. Pêcheurs, gardiens s'assemblaient au péril.

Quand nous atteignîmes le rivage, les pêcheurs se désespéraient. Toutes les embarcations avaient chaviré. Une amarre — nous avions entendu le canon — qu'on avait pu lancer sur le bateau, venait de se rompre. Du fracas de la mer et des clameurs du vent, sortaient parfois de rauques appels qu'une vague éteignait. Un phare tendait vers le malheur ses clartés vaines. Dans un groupe obscur, des femmes sanglotaient. Et c'était une heure glacée toute traversée de mort.

« Désert de Bauduc, sous les dunes — que le vent balait — combien en as-tu enterrés — de pauvres marins jetés le long de ta côte ? — Malheur à qui t'aborde : — le livre de sa vie est fermé. »

Le grand bastimen que la Mort te meno Dorman per centeno Au founs de tonm gou...

Je ne savais pas alors les beaux vers de l'abbé de la Motte qui, après des heures inutiles, je fus conduit à la maison. Je me réfugiai vite dans mon lit et sombrai dans les cauchemars.

Le matin, très tard je m'éveillai. Là-haut, un ciel pur, là-bas, une mer innocente.

Je m'habillai pour courir à la plage et, comme j'approchai, il me sembla que le petit golfe avait un coiffeur d'or. D'autres enfants arrivaient. Je me sentis emporté dans un tourbillon de vitesse et de rires.

Toute la grève était semée d'oranges par milliers ; beaucoup luisaient et dansaient encore sur le flot. Ce fut une joie féroce et gourmande de pilleurs d'épaves.

Au plus fort de notre ivresse, surgit tout à coup devant nous Maguelone. Sa mère, de loin, la suivait, exténuée, soutenue par Coudrian. Maguelone avait un visage ravagé, meurtri, machuré de larmes ; ses cheveux anélagés croulaient à demi piqués d'épingles et de peignes et belle, cependant, d'une terrible et farouche beauté, elle nous regardait de ses yeux fixes et vides.

— C'est cela, disait-elle, mangez son cœur, mangez le mien !

Elle aimait, Maguelone, et c'était son fiancé qui menait de Grau de Valence en Espagne le voilier chargé d'oranges qui avait sombré dans la nuit.

LÉON LAFAGE

L'Etat, c'est moi !

Jamais on n'avait vu semblable dispersion ministérielle. Les membres du gouvernement sont dispersés aux quatre coins de la France et M. Doumergue est à Hambouillet.

Chose amusante ! alors que tout le monde sait où se trouvent exactement MM. Poincaré, Briand, Leygues, Painlevé, Herriot, Tardieu, Loucheur, Marin et Oberkirch, on ignore où se sont déplacés MM. Bokanowski, Queuille et Perrier.

Seul, on le sait, M. Barthou, ministre de la Justice et vice-président du Conseil, est fidèle au poste. C'est dans sa personne que se concentrent toute la force et toute la puissance de l'Etat.

A un journaliste qui venait le voir, M. Barthou dit avec l'humour qui assaisonne tous ses propos :

— L'Etat, mon bon ami, c'est moi !..

Bianc partout.

C'est un écrivain d'aujourd'hui qui, s'il vante volontiers l'amitié — et même en 300 pages, — se montre aussi volontiers d'une sévérité souriante, mais rigoureuse à l'égard de ses confrères.

On lui parlait l'autre jour d'un livre de vers qu'un poète qu'il connaît bien allait prochainement publier.

Alors, négligemment, il répondit :

— Qu'il n'oublie pas d'y laisser beaucoup de blanc. Les blancs, c'est ce qu'il y a de mieux dans ses livres.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

SUR LES ROUTES DE FRANCE

Cinq jours en Quercy

Les Journées du Quercy, qui se sont déroulées en juin dernier, ont valu à notre département une relictissante publicité dans la presse parisienne.

De nombreux articles ont paru vantant les beautés du Quercy. Dans son dernier numéro l'illustration lui consacra l'article que nous reproduisons ci-dessous, rehaussé de superbes photos, entre autres une saisissante vue de Luzech dans la boucle du Lot.

Cet article a d'autant plus de valeur qu'il est précédé d'un préambule où notre confrère déclare que l'illustration « a pour devoir primordial d'éviter l'éloge excessif ou dithyrambe, susceptible d'égaler le public. » Nous voulons, dit-il, être simplement exact « la France étant assez belle pour qu'il n'y ait pas besoin d'exagérer en vantant ses paysages. » Voici les lignes consacrées au Quercy :

La Chambre de Commerce de Cahors, conjointement avec l'Union Départementale des syndicats d'initiative, nous invitait récemment à visiter le Quercy. Les beautés de cette région favorisée, qui comprend le département du Lot et une partie du Tarn-et-Garonne sont assez connues ; on a toujours plaisir à les revoir et on ne saurait que louer le zèle avec lequel se dépensent pour faire apprécier leur pays qu'ils trouvent la première récolte. Personne ne songe à pratiquer les méthodes scientifiques étudiées il y a une quarantaine d'années et qui semblaient devoir donner des résultats intéressants. Les frais d'entretien d'ailleurs tels que le distingué chapelain de Rocamadour se voit obligé d'abandonner à la grâce de Dieu la petite truffière qu'il possède dans son jardin et qu'il souhaite assez productive pour honorer les visites de Monseigneur.

La culture est encore dans l'enfance ; on sème, puis on repique des chânes, et l'on attend pendant une quinzaine d'années la première récolte. Personne ne songe à pratiquer les méthodes scientifiques étudiées il y a une quarantaine d'années et qui semblaient devoir donner des résultats intéressants. Les frais d'entretien d'ailleurs tels que le distingué chapelain de Rocamadour se voit obligé d'abandonner à la grâce de Dieu la petite truffière qu'il possède dans son jardin et qu'il souhaite assez productive pour honorer les visites de Monseigneur.

Le Quercy, est le pays des grottes. Dans les Causses du Lot, plus riantes peut-être que ceux de l'Aveyron, les eaux ont découpé des vallées moins abruptes et moins colorées que les caillons du Tarn ou de la Dourbie, mais où les caprices des falaises ménagent des aspects pittoresques, tandis que des grottes nombreuses s'ouvrent au bord de la route. Nous débarquons à Souillac. La Dordogne assagie s'étale paisiblement entre des parois gris perle dont la nuance s'harmonise avec la douceur de l'eau, au soleil levant ; par une route délicieuse semée de rochers, de verdure et de ruines, où le petit château de Belcastel surgit à une pointe de la falaise comme un repaire de brigands, nous arrivons à la grotte de Lacave, découverte et aménagée en 1905 par M. Armand Viré, professeur du Muséum.

Cette grotte, qu'il faut voir même quand on en connaît de plus célèbres, a un cachet particulier. Les stalactites, moins grandioses qu'à Dargilan, prennent des formes plus délicates ; les draperies semblent plus floues ; en certains points on voit, à portée de la main, de véritables petits laboratoires où tombe, à un rythme de lenteur désespérante, la gouttelette dont les impuretés calcaires allongent d'une fraction de millimètres au bout d'un siècle la baguette fragile appelée à devenir, dans un temps que nous ne pouvons que deviner, la colonne puissante qui, à quelques pas de là, donne l'impression de soutenir un temple. D'autres gouttelettes entretiennent un lac minuscule qui dort, dans cette caverne, à 80 mètres sous terre, tranquille, verdâtre et lumineux comme un lac de glacier. Grâce à l'art avec lequel elle fut aménagée, cette grotte est d'un accès facile ; sa visite ne comporte aucune gymnastique, aucune fatigue. La petite grotte de Presque, que nous verrons plus loin, est elle-même assez typique.

La vie municipale

Les électeurs de la nouvelle commune de Nadaillac ont élu, le 12 août dernier, leur Conseil municipal qui se trouve constitué comme suit : MM. Mespoulet, Soulié, Chastrusse, Fabre, Conty, Hébrard, Freyssenge, Delroc, Savy, Sourzat.

Le 19 août ont eu lieu les élections du Maire et de l'adjoint. Ont été élus, Maire : M. Mespoulet François-Adrien, conseiller d'arrondissement du canton de Payrac, propriétaire à Nadaillac.

Adjoint : M. Soulié Edouard, instituteur en retraite, propriétaire à Nadaillac.

Dimanche, le Conseil municipal de St-Martin-de-Vers a procédé à l'élection du maire, en remplacement de M. Lacaze, décédé.

M. Peschel, qui avait été nommé conseiller municipal le 19 août, a été élu maire.

Nous gagnons le gouffre de Padirac, fantaisie de la nature unique au monde, puis Rocamadour, dont l'apparition subite à un détour de la route enthousiasme toujours ceux qui l'ont déjà vu.

Nous roulons dans le pays des truffes. Par un paradoxe étrange, le plus cher des « végétaux » ne prospère que dans les sols les plus pauvres. Le caucuse de Gramat ne présente pas encore cet aspect de rocher lunaire qui prend au mois d'août quand le soleil a calciné son herbe chétive et crevassé sa croûte crayeuse ; ça et là, à côté de maigres pâturages, s'élevaient des boqueteaux de chânes hauts comme des lilas, dessinant une avenue de verdure à quelques pas de la route.

Au tour des arbres s'étale un cercle de terre dénudée marquant la place du gisement où la végétation est empoisonnée par le cryptogame dont la présence est indiquée par la pose éphémère d'une libellule, par un regard du chien qui hume le parfum sans s'attarder, par l'ardeur du cochon à fouiller le sol d'où il arrache la précieuse boule noire qu'il abandonne à son maître en échange d'un grain de maïs. On trouve aussi la truffe au pied de certains genévriers.

La culture est encore dans l'enfance ; on sème, puis on repique des chânes, et l'on attend pendant une quinzaine d'années la première récolte. Personne ne songe à pratiquer les méthodes scientifiques étudiées il y a une quarantaine d'années et qui semblaient devoir donner des résultats intéressants. Les frais d'entretien d'ailleurs tels que le distingué chapelain de Rocamadour se voit obligé d'abandonner à la grâce de Dieu la petite truffière qu'il possède dans son jardin et qu'il souhaite assez productive pour honorer les visites de Monseigneur.

La culture est encore dans l'enfance ; on sème, puis on repique des chânes, et l'on attend pendant une quinzaine d'années la première récolte. Personne ne songe à pratiquer les méthodes scientifiques étudiées il y a une quarantaine d'années et qui semblaient devoir donner des résultats intéressants. Les frais d'entretien d'ailleurs tels que le distingué chapelain de Rocamadour se voit obligé d'abandonner à la grâce de Dieu la petite truffière qu'il possède dans son jardin et qu'il souhaite assez productive pour honorer les visites de Monseigneur.

Les truffes du Quercy, dont on nous fait constater l'excellence à chaque repas, sont, me dit-on, supérieures à celles du Périgord ; le grand marché se tient maintenant dans le bourg de Martel, qui conserve avec un soin jaloux ses vieilles maisons tout à fait jolies.

Etape à Saint-Céré, gracieuse petite ville dont les rues moyennâgeuses se dissimulent derrière une façade propre et fleurie où l'on trouve, après une longue randonnée plus ou moins empoussiérée, une sensation de fraîcheur et de repos bien faite pour arrêter le touriste qui a le choix entre plusieurs hôtels fort convenables.

C'est de là que nous nous dirigeons vers la vallée du Célé, qui coule entre de hautes falaises aux sinuosités nombreuses, où les masses de verdure luxuriante en cette saison, alternent avec les plaques du roc qu'illumine un soleil implacable.

Le caractère est assez différent de celui de la vallée du Lot, plus grandiose en ces parages, mais moins virgilienne que la partie amont, entre Espalion et Entraygues, que je signalais l'an dernier.

Nous grimons au village de Saint-Cyr-la-Popie, popularisé par l'affiche, d'où l'on a sur la vallée, une vue admirable qui, avec celle de l'Impérial sur le promontoire de Luzech qu'enferme une boucle du Lot, résume, dans deux notes très différentes, les beautés d'une des plus belles rivières de France.

Et nous arrivons à Cahors, terme de cette excursion dans un pays admirable où les paysages souterains, les vallées pleines de lumière, les maisons féodales qui les bordent ou les dominent, forment un ensemble d'une variété, d'une beauté et d'une originalité exceptionnelles, d'un abord facile grâce à des services d'autocars bien organisés et où l'on trouve, en général, de bons hôtels.

F. HONORÉ.

Contributions directes

Notre compatriote, M. Roger Barthélémy, ancien élève du lycée Gambetta, reçu au dernier concours des Contributions directes, est nommé contrôleur adjoint et attaché à la Direction de Lyon.

Nos félicitations.

Recette buraliste

Sont nommés receveurs buralistes de deuxième classe : MM. Couture, à Lagardelle ; Roux, à Peyrilles ; Bergougnot, à Rignac.

Médaille des évadés

La médaille des évadés est attribuée, avec citation à l'ordre de la division, à M. Fallières J. ancien soldat d'infanterie du recrutement de Cahors.

Déclaration d'association

Le « Journal Officiel » publie la déclaration suivante d'association : « Association des abonnés à l'éclairage et à la force électrique de Catus. Objet : défense des intérêts des membres. Siège : mairie de Catus (Lot).

L'EXPOSITION DE CAHORS

La troisième Foire-Exposition de Cahors sera certainement la plus importante manifestation économique qui ait eu lieu dans notre ville.

Industriels, commerçants et agriculteurs rivaliseront d'art et de progrès pour montrer aux acheteurs les machines, objets et produits les plus perfectionnés.

Tout ce qui peut être utile sera exposé dans cette foire, qui contribuera ainsi à donner un peu de vie à notre ville si calme, trop calme.

Sans entrer dans les détails, il nous suffit de dire que les machines agricoles et industrielles couvriront plus de 3.000 mètres carrés, que les hangars agricoles, pavillons divers érigés par les exposants eux-mêmes représentent plus de 1.000 mètres carrés et qu'enfin les stands construits par le Comité et loués aux industriels et commerçants couvriront environ 1.000 mètres carrés.

Des magnifiques fêtes agrémenteront cette manifestation toute d'affaires.

C'est dire que Cahors aura, durant cette Foire-Exposition du 18 au 24 septembre un mouvement inaccoutumé et inconnu jusqu'ici.

Nous nous permettons cependant de faire remarquer que certains commerçants de Cahors et des plus intéressés à la prospérité de la région, ont cru devoir s'abstenir de participer à cette manifestation. Ils espèrent, sans doute, en retirer les avantages, sans en déduire, sans aider au succès. Ce n'est pas là précisément un geste de solidarité et le Comité serait heureux de constater chez eux un bon mouvement et d'enregistrer leur participation.

Les Exposants peuvent d'ores et déjà retenir et choisir leurs emplacements à la Maison de l'Agriculture, un plan de l'Exposition à grande échelle ayant été dressé.

UNE INVENTION !..

La police anglaise vient d'expérimenter un appareil qui est destiné à arrêter les malfaiteurs qui tentent de s'échapper en automobile.

Cet appareil est appelé « porcépic » ; c'est un paillason couvert de clous que l'on pose sur la route où doit passer l'auto poursuivie.

Et les expériences ont été concluantes. Une auto qui avait passé sur le paillason à clous eut les quatre pneus crevés et dit s'arrêter 50 mètres plus loin.

Mais la plupart des chauffards qui font de la vitesse la trouveront mauvais, quand même !

Diabolique invention, diront-ils : car le « porcépic » une fois mis en vente, dans le commerce, pourra être acheté et utilisé au détriment de bien des chauffeurs !

Nous voulons bien croire qu'il n'en sera pas ainsi, et que ce sera à la dernière extrémité, par exemple, contre un chauffeur qui ayant commis un accident, tente de s'enfuir, comme cela arrive quelquefois, ainsi que nous le signalons d'autre part.

Où, ce paillason à clous rendra rêveurs bien des chauffards. Il n'est pas besoin que ce paillason soit placé sur une route, des habitants de communes qui ont à se plaindre du passage extra-rapide des autos, peuvent plaquer à quelques mètres de l'entrée de la commune un écriteau sur lequel on lira la menace : « Gare au paillason à clous ! »

En vérité, il ne sera pas toujours utile de placer le paillason ; la menace suffira et l'on verra alors, les autos défilant sagement dans les rues du bourg sans soulever l'angoisse des habitants, sans provoquer l'écrabouillement de chiens et de volailles. Il est vrai que cette invention est anglaise et que c'est en Angleterre seulement qu'on l'a expérimentée !

Les chauffards de France ont encore de longs jours à attendre avant que le paillason à clous soit placé sur nos routes.

Mais cela pourrait bien venir un jour, si les conducteurs d'auto persistent à ne pas tenir compte des arrêtés réglementant la vitesse dans la traversée des villes.

Espérons que la menace suffira et que les Anglais seront seuls à appliquer cette invention !

L. B.

Fête de Regourd

La jeunesse de Regourd a l'honneur de prévenir le public cadurcien et les communes avoisinantes, qu'elle organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle les 9 et 10 septembre 1928.

Le programme sera donné ultérieurement.

Le Comité.

Fête de Labéraudie

La jeunesse de Labéraudie a l'honneur de prévenir le public cadurcien et les communes avoisinantes qu'elle organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle les 16 et 17 septembre 1928.

Le programme sera donné ultérieurement.

Le Comité.

CAHORS

OUVERTURE DE LA CHASSE

L'ouverture de la chasse a eu lieu dimanche matin, 26 août, à Cahors.

Si nous en croyons des témoins qui paraissent être de bonne foi, jamais on n'avait tant vu de chasseurs sur les côtes de Cahors ; jamais les routes n'avaient été parcourues par autant d'autos transportant des bandes de nemrods et même de « chasseresses » dans les communes limitrophes.

Qui l'aurait dit ? qui l'aurait cru ? Ces jours derniers, on n'entendait que lamentations de la part des disciples de St-Hubert.

« Il n'y a pas de gibier ; ce n'est pas la peine de prendre de permis. Et puis on défend de chasser dans la plupart des communes. »

Farceurs ! Tous tenaient pareil langage, car tous espéraient que bon nombre d'entre eux se laisseraient piper aux boniments et ne prendraient pas le permis.

Or, il a été délivré jusqu'à ce jour 3.800 permis environ ; l'année dernière, à pareille époque, il avait été délivré 3.000 permis.

Nous ne pouvons pas, à cette heure, savoir si l'ouverture de la chasse a été favorable à la plupart des détenteurs de permis.

Mais elle n'a pas donné de mauvais résultats, si l'on en juge par la quantité de gibier qui a été apportée lundi matin, chez les marchands de notre ville.

Aussi bien, nombreux étaient les chasseurs cadurciens qui ne sont pas rentrés bredouilles. Il y en a même qui ont fait une chasse fructueuse.

On cite que dans les environs de Villestèque, un fervent nemrod et son fils ont tué 2 lièvres, 5 lapins et 7 perdreaux dans la matinée de dimanche.

Et d'autres sont rentrés chez eux la gibecière bien garnie.

Il y a donc du gibier dans les environs de Cahors !

Et qui sait ? Ceux qui ne chassent que dans l'assiette pourront, peut-être, savourer à bon compte quelque pièce de gibier !

C'est la grâce que nous leur souhaitons !

L. B.

Accident de moto

Dimanche, vers 3 heures, M. Génies, 23 ans, propriétaire à Lamagdelaine, monté sur sa moto, suivait la route de Larroque venant à Cahors.

Arrivé devant le château de Larroque-des-Arcs, M. Génies voulut relever la visière de sa casquette qui lui gênait la vue. Ce mouvement fit dévier la moto dont une roue tomba dans une ornière de la route, et buta contre des pierres.

M. Génies perdit l'équilibre et fut précipité sur le sol.

Le moteur qui passa sur la cuisse droite et le malheureux jeune homme heurta la tête contre de grosses pierres.

Des témoins de l'accident accoururent et portèrent secours à M. Génies qui se plaignait de violentes douleurs à la cuisse et à la tête.

Il fut transporté à l'hôpital où on constata qu'il avait une fracture à la cuisse droite et au crâne.

Il a dû subir l'opération du trépan.

L'état du blessé est très grave.

Tombe d'un échafaudage

Samedi soir, deux ouvriers maçons travaillaient sur un échafaudage placé au troisième étage de la maison Larrière, rue J.-B. Delpach.

Tout à coup, la corde qui retenait l'échafaudage du côté où se trouvait le jeune Loubrador, 22 ans, cassa. L'échafaudage bascula et le malheureux jeune homme fut précipité dans le vide d'une hauteur de 6 à 7 mètres environ.

Son camarade, M. Duffau, 31 ans, qui était du côté opposé, put s'accrocher à un cordage et attendre qu'on vienne le retirer de sa pénible position.

Loubrador fut relevé et transporté à l'hôpital où des soins immédiats lui furent prodigués.

Il était blessé au poignet droit et souffrait de douleurs internes.

En descendant de machine

M. J.-B. Fontchastagner, manoeuvre au dépôt du P.-O., en descendant d'une machine, posa le pied gauche si malencontreusement qu'il ressentit une vive douleur et ne put marcher.

Après examen médical, il a été reconnu qu'il y avait entorse.

Accident

M. Fernand Doumère, employé chez MM. Delcros et Barat, garagistes, était occupé à placer un moteur sur un tréteau, lorsqu'il a eu le médus gauche écrasé à son extrémité avec arrachement de l'ongle.

En fumant la cigarette

M. Emile Girard, se trouvant à sa vigne de La Barthe (canton de Luzech), ayant allumé une cigarette au milieu d'herbes desséchées, le feu prit aussitôt et gagna avec rapidité les abords de la grange de M. Pézet, pleine de foin, et dont les flammes léchaient déjà la porte.

Pour protéger cette grange, M. Emile Girard se mit à piétiner le feu et se fit des brûlures aux jambes.

Heureusement que le courrier en autobus de Parnac vint à passer ; le conducteur, M. Bergogne et les voyageurs tirèrent M. Emile Girard d'une périlleuse situation. D'autres travailleurs alertés les aidèrent à protéger la grange et à éteindre l'incendie.

M. Emile Girard en sera quitte pour quelques jours de repos.

TRISTE GASPILLAGE

Une raison de la vie chère, eh ! bien, un bon ami pescofi l'a trouvée.

Il descendait, en bateau, en aval du Pont Valentré et pêchait à la volante.

Avec les eaux basses, c'est, paraît-il, la seule chance d'attraper quelques poissons.

Le bateau descendait au fil de l'eau, et, poussé par un faible courant, il fut dirigé sur la berge de Labéraudie.

Un coup de rame pour ramener le bateau au milieu de la rivière, fut l'affaire de quelques secondes.

Mais voilà que notre brave pescofi reste ahuri.

Que voit-il dans l'eau, à cet endroit, à quatre mètres environ de la berge ?

Il plonge la rame dans l'eau, donne un coup sur un objet. Qu'est-ce qui apparaît ? Plusieurs quartiers de viande de bœuf, de veau.

Où, le fait est exact.

On peut même le vérifier encore, car les eaux sont basses et le courant n'est pas assez fort pour entraîner au large ces morceaux de viande qui pèsent des dizaines de kilos !

Notre ami pescofi fut pris d'une légitime indignation qui n'était pas encore calmée quand il rentra en ville.

« Comment ! disait-il, avec raison, est-ce que cette viande ne pouvait pas être consommée au lieu d'être jetée dans le Lot, à 2 kilomètres 1/2 de la ville ? »

Ajoutons, en effet, que ces quartiers de viande sont dans l'eau, face à la Croix de Fer et que les passants peuvent les voir très nettement.

Qui les a jetés ? Pourquoi les a-t-on portés à cet endroit ?

On prétend qu'ils ont été portés de Cahors pendant la nuit ; ils étaient enfermés dans de grands sacs.

C'est l'ami pescofi qui le dit ; et son enquête est précise.

En vérité, un pareil gaspillage est bien regrettable, car il a été commis non pas parce que la viande était gâtée, mais parce qu'il ne fallait pas avilir le prix de la viande.

Plutôt la jeter que d'en faire profiter le client.

Les poissons ont un appât assuré pour de longs jours !

Mais, ces choses-là sont bien tristes !

L. B.

Fête de Labarre

La fête de Labarre a été célébrée avec entrain et gaieté, dimanche et lundi, par toute la population du faubourg, et on peut l'affirmer, par toute la jeunesse de la ville.

Dimanche soir, sur les Boulevards, décorés et illuminés de façon splendide de la place Thiers dans la rue Labarre, une foule énorme n'a cessé de circuler.

Sur la place des Mobiles également ont eu lieu de nombreux promeneurs.

Les terrasses des cafés étaient archibondées de consommateurs.

Un orchestre de choix à joué toutes les danses modernes auxquelles prirent part des centaines de couples.

On dansait sur le Boulevard, sur la place Thiers, sur la place des Mobiles, derrière l'Eglise St-Barthélémy.

On n'exagère donc pas en disant que la fête de Labarre est la plus importante des fêtes de faubourgs de la ville.

La soirée de lundi avait réuni, également, grande foule à Labarre. Mais le « rey de hoto » fut gâté par la pluie.

Vers 9 heures, le tonnerre gronda et une pluie assez forte tomba, obligeant bien des promeneurs, des danseurs de rentrer à la maison.

Mais la pluie cessa bientôt et le bal reprit avec autant d'entrain que la veille.

Il fut clôturé par un grand père endiablé auquel prirent part jeunes et vieux Barrens, qui tous étaient enchantés de deux belles journées qu'ils venaient de passer et dont les organisateurs méritent de vives félicitations.

La fête de Labarre est la plus importante des fêtes de faubourgs de la ville.

La soirée de lundi avait réuni, également, grande foule à Labarre. Mais le « rey de hoto » fut gâté par la pluie.

Vers 9 heures, le tonnerre gronda et une pluie assez forte tomba, obligeant bien des promeneurs, des danseurs de rentrer à la maison.

Mais la pluie cessa bientôt et le bal reprit avec autant d'entrain que la veille.

Il fut clôturé par un grand père endiablé auquel prirent part jeunes et vieux Barrens, qui tous étaient enchantés de deux belles journées qu'ils venaient de passer et dont les organisateurs méritent de vives félicitations.

La fête de Labarre est la plus importante des fêtes de faubourgs de la ville.

La soirée de lundi avait réuni, également, grande foule à Labarre. Mais le « rey de hoto » fut gâté par la pluie.

Vers 9 heures, le tonnerre gronda et une pluie assez forte tomba, obligeant bien des promeneurs, des danseurs de rentrer à la maison.

Mais la pluie cessa bientôt et le bal reprit avec autant d'entrain que la veille.

Il fut clôturé par un grand père endiablé auquel prirent part jeunes et vieux Barrens, qui tous étaient enchantés de deux belles journées qu'ils venaient de passer et dont les organisateurs méritent de vives félicitations.

La fête de Labarre est la plus importante des fêtes de faubourgs de la ville.

L'EMOTION DU CONTROLEUR

Jeudi soir, l'express de 20 h. 15, Paris-Toulouse, était en gare de Cahors.

Le contrôleur profita de l'arrêt pour prier les voyageurs de montrer leur billet.

Selon l'usage, le contrôleur posait la question : « Votre billet, Monsieur, je vous prie » ; et le voyageur présentait le billet au contrôleur. Opération simple, formalité de rigueur.

Le contrôleur monte dans un wagon de deuxième classe, pose sa formule : « Votre billet, etc., etc. » à un voyageur.

Celui-ci se fouille, ne sort pas de billet, mais une carte... Le contrôleur la prend et lit...

Ouf ! Le contrôleur a un sursaut ; il rend la carte et s'en va... vers d'autres voyageurs.

La carte portait un nom : Deibler ! Effectivement à l'express de Paris-Toulouse, jeudi soir, était accroché le wagon rouge, portant la « Veuve » sinistre.

Le vendredi matin à Foix avait lieu une exécution capitale.

Le contrôleur a mis quelque temps avant de se remettre de l'émotion éprouvée !

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience de vacation du 25 août 1928

INFRACTION

Pour défaut d'indication de degrés du vin, mis en vente, un restaurateur de Castelnau est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis.

VAGABONDS

Les nommés Sirgan Edouard, 28 ans, et Paquinoz Louis, 42 ans, sont poursuivis pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

Ils sont condamnés à 8 jours de prison.

PÊCHE AVEC EXPLOSIF

Les nommés Vasquez, 26 ans, ouvrier à Castelfranc et Delbru, propriétaire à Anglars-Juillac, ont été surpris au moment où ils pêchaient dans le Lot au moyen d'explosifs.

Vasquez est condamné à 100 fr. d'amende et Delbru à 16 francs.

OUTRAGES A LA PUDEUR

Un nommé Audebert, couvreur aux Quatre-Routes, 41 ans, est inculpé d'outrages à la pudeur.

Il est condamné à quatre mois de prison, par défaut.

COUPS ET BLESSURES

Rossié Fernand, 28 ans, de Bretenoux, est inculpé de coups et blessures. 50 fr. d'amende.

VOI

sa famille, cultivateurs à Gizard, de Masquères, prenaient leur repas du matin, lorsque la foudre tomba sur la cheminée, creusa un trou dans le foyer et pénétra dans la cave où le fluide disparut.

M. Bruyère et sa famille eurent bien peur mais pas de mal, fort heureusement.

Les dégâts matériels occasionnés à l'immeuble par la foudre sont assez importants.

Puyssac

Incendie. — Ces jours derniers le feu prit, on ne sait comment, dans les prairies du hameau de Lacassagne. En un instant, elles furent toutes flammes et celles-ci, poussées par le vent, gagnèrent la Combe qui, des limites de notre commune, se dirige vers le hameau de Quatre. Les deux versants ont été très endommagés, les chènes sont brûlés.

Les dégâts sont assez considérables.

Puy-Evêque

Braconniers. — Les écluses de notre bief étant ouvertes, les eaux sont devenues très basses et le poisson a dû se cantonner dans des endroits de grands fonds où il est défendu de le pêcher.

Malgré cette défense qui interdit toute pêche lorsque l'on vide ainsi un bief, nous voyons encore des professionnels se disant pêcheurs tendre nasses et engins divers.

Il est grand temps que notre société de pêche puisse prendre enfin ses droits de fermière pour mettre un terme à ces abus un peu trop préjudiciables pour tous.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Enseignement primaire. — Parmi les membres de l'enseignement primaire du Lot auxquels il a été accordé des récompenses honorifiques, nous relevons avec le plus grand plaisir les noms de Mlle Guilhem, institutrice à Figeac, qui obtient la médaille de bronze, et de Mme Chapou, institutrice, à qui il est attribué une mention honorable.

Nous adressons à ces dévouées maitresses nos plus vives félicitations.

Pertes et trouvailles. — M. Sirvin Jean, demeurant à La Grane, commune de Cardaillac, a perdu, le 25 août, à la sortie des bureaux de la Perception de Figeac un portefeuille contenant une somme de 15 fr. et un titre de pension des Retraités ouvriers et paysans. Ce brave homme est surtout inquiet à la pensée qu'il devra accomplir certaines formalités pour le remplacement de son titre et serait très heureux que la personne qui l'a trouvé veuille bien le déposer à la Mairie de Figeac.

Le même jour, Mlle Estanié, caissière, a trouvé sur son guichet un portefeuille en maroquin marron clair contenant une somme assez importante et elle s'est empressée d'en faire la déclaration au Commissariat de police. Dans la journée le propriétaire a été heureux de pouvoir rentrer en possession de son portefeuille.

Deuxième foire mensuelle. — Notre deuxième foire de samedi dernier, 21 courant, n'a pas eu son importance habituelle au point de vue du nombre de bestiaux amenés sur le Champ de Foire en raison de la foire de Cajarac qui est d'ordinaire très fréquentée. Mais sur divers marchés de l'intérieur de la ville l'affluence était grande et les magasins, restaurants et cafés ont reçu la visite de nombreux clients. Voici les cours :

Pommes de terre, 110 fr. les 100 kilos ; œufs, 7 fr. 25, la douzaine ; beurre, 15 à 16 fr. ; poules, 10 fr. ; pintades, 12 fr. 50 ; Lapins, 5 fr. 50 ; canards, 10 fr. 50 ; pigeons, 6 fr. le tout le kilo.

Bagnac

Dans les finances. — Dans les promotions des percepteurs du Lot, nous relevons avec plaisir le nom de M. Ressonier, notre sympathique percepteur de Bagnac, qui est promu sur place à la deuxième classe, 1^{er} échelon.

Toutes nos félicitations à ce dévoué fonctionnaire pour cet avancement bien mérité.

Cahus

Orage. — Après quelques jours de châlour accablante, la pluie a fait son apparition vers 4 heures de l'après-midi de vendredi 24 août. Mais les villages d'Orgues, La Ponchie, Mongayrol et Pont-d'Orgues ont eu à souffrir de la grêle qui a compromis les récoltes de noix et de vin.

Le Pont-d'Orgues et les riverains du ruisseau d'Orgues ont particulièrement souffert des ravages causés par l'arrivée soudaine et brutale du flot des eaux déversées par la trombe qui s'est abattue sur les coteaux voisins de la Corzé. On signale que M. Rougier du Pont-d'Orgues a dû démaner son bétail qui aurait été emmené par les eaux du ruisseau considérablement grossi. Les dégâts sont terribles surtout dans la plaine de Breteux-Biars.

Le soir à la tombée de la nuit, l'orage passé, on apercevait encore, du Pech Laymond la plaine couverte de grêlons on se serait cru en hiver au moment des couches de neige. Les populations sont consternées et ce n'est pas sans effroi qu'on voit approcher un orage.

Puybrun

Orage. — Vendredi, vers 16 heures, après une légère ondée, le temps s'obscurcit soudain et à une pluie diluvienne se mêla la grêle qui fit rage pendant deux longues heures. Les rues de la ville n'étaient plus que des torrents charriant les feuilles d'arbres, de vignes, des raisins, des planches. Dans la plupart des maisons l'eau atteignait de 30 à 40 centimètres dans les rez-de-chaussées et les caves.

Les étables étaient, en beaucoup d'endroits immergées. Beaucoup de poules, canards, dindons, ont été noyés ainsi que des porcelets. Le gros bétail put être mis à l'abri plus facilement. Dans certaines caves les cuves et les barriques ont été renversées.

Les aqueducs construits par la Cie d'Orléans et ceux construits par les Ponts et Chaussées sous la route nationale ne pouvaient plus suffire à l'écoulement des eaux. Par ce fait une immense nappe d'eau s'est répandue en amont de ces ouvrages, atteignant sur des routes, une hauteur de 30 à 40 centimètres.

La gare de Puybrun a été complètement inondée. Le train de 7 h. 30 a été arrêté au passage à niveau, l'eau charriant sur la voie ferrée des traverses de chêne pesant 100 à 130 kilos.

L'eau descendant à torrent de l'endroit dit « Les Combes de Marty » a débouché à l'usine hydraulique avec une violence telle qu'environ 150 sacs de chaux ont été emportés, les vignes arrachées, les terres labourables couvertes de rocaillies.

Les dégâts sont très importants.

Corn

Fête locale. — Notre fête locale, ajournée au 19 août, avait attiré une foule de visiteurs. Jazz-band de jour et de nuit à l'hôtel Cavallac, course de bicyclettes, bataille de confetti, joyeux réveillon, rien ne manqua. Nos remerciements au jeune Besombes Pierre, de la classe 29, le sympathique dépositaire du *Journal du Lot*, qui avait assuré seul l'organisation de toutes ces réjouissances.

Permis de chasse. — La mairie a délivré 12 permis de chasse et, dès le premier jour, nos intrépides membrons ont fait de bonnes prises. Les lapins et les perdreaux abondent dans nos « garennes » et les chasseurs indigènes auront des journées fructueuses si des « exotiques » pilards ne viennent pas faire chez nous leurs hécatombes habituelles.

Cambes

Noyé. — François Crozat, ouvrier à l'usine de Puy-Blanc, commune de Cambes, puisait de l'eau pour son travail à la grande mare voisine des bâtiments, lorsqu'il glissa et y tomba tête première.

L'alarme fut donnée, M. Mounié, qui arriva le premier, plongea coura-

geusement au péril de sa vie, mais il lui fut impossible de dégager son camarade. C'est alors que M. Fayard, directeur de l'usine, attaché à une corde dont les ouvriers tenaient les bouts, entreprit le périlleux sauvetage ; il parvint à retirer Crozat, mais le malheureux était asphyxié, et les soins qu'on lui prodigua ne purent le rappeler à la vie.

Cette mort a vivement ému la population. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

St-Céré

Orage. — Un orage d'une extrême violence qui s'est abattu sur la région du Lot, a failli mettre en péril la troupe cinématographique qui tournait un film. Occupés à tourner dans un flot de la Dordogne, M. Marco de Gastyne et sa troupe furent surpris par un véritable cyclone et obligés de se réfugier dans l'abri du passeur où ils restèrent pendant 3 heures.

L'inondation les menaçant, MM. Marco de Gastyne et Louis Alibert résolurent d'aller chercher du secours en traversant la rivière à la nage ; mais celle-ci brusquement transformée en torrent les entraîna. Très bons nageurs ils purent cependant gagner la rive où ils s'accrochèrent à une branche d'arbre.

À la tombée de la nuit, l'abri où s'était réfugié la troupe était complètement inondé. On décida de risquer le passage sur le bac rempli d'eau et l'on put regagner les automobiles dont toutes les vitres avaient été brisées par la grêle.

Après mille difficultés, dans un chemin jonché de rochers éboulés et d'arbres abattus, la caravane, à la lueur des éclairs, regagna enfin son hôtel à Saint-Céré.

Arrondissement de Gourdon

St-Germain

Association Républicaine et Laïque des Travailliers ruraux

Nous reproduisons ci-dessous le texte de l'appel que notre ami, M. Cocula, conseiller général, vient d'adresser aux électeurs du canton de Saint-Germain.

En s'efforçant de réaliser ce projet, M. Cocula entreprend une œuvre dont la nécessité et l'urgence ne sont pas discutables. Il se conforme d'ailleurs aux desirs que lui ont souvent exprimés tous les matras et de nombreuses personnalités du canton avec lesquels il se trouve en complet et cordial accord.

M. Cocula nous prie de dire qu'il se propose de passer dans les communes, de s'entretenir avec les électeurs auxquels il fournira toutes les explications sur la réalisation de ce projet qui vise à faire l'union des républicains sur le terrain agricole.

Voici le texte de l'appel :

« Saint-Germain, le 31 juillet 1928. »

« Bien Chers Concitoyens, »

« Si pour la défense de grands intérêts, il est souvent possible de constater parmi nos populations une absence de cohésion ; si l'on a attribué la cause à de néfastes divisions, à de mesquines rivalités locales, toujours très préjudiciables à la cause rurale, »

« Il est en effet aisé de reconnaître qu'une entente loyale des citoyens est de nature à fortifier leur autorité, car, alliée à la vérité, elle crée la force. »

« Constaté avec moi les résultats obtenus par les grandes corporations d'individus, qui groupés par professions, ont acquis à ce jour des avantages matériels dont vous n'avez pas encore le bénéfice. »

« Il importe donc de saisir l'heure où dans notre cher Canton, la très grande majorité des citoyens semble pouvoir être réunie, pour tenter d'organiser une forte association, capable de dresser le cahier de nos justes revendications, et de faire entendre sa voix au moment voulu. »

« Comme moi, Chers amis, vous déplorez certainement l'abandon toujours plus grand de la Terre, de l'Atelier rural. Ce phénomène est très explicable si l'on remarque que pour les grandes organisations, le Législateur a fait un effort qui assure au travailleur des villes un bien-être appréciable, et d'ailleurs mérité. Or, que ce bien-être qui nous est également dû, nous soit donné et nous verrons renaître la prospérité de nos Communes. »

« A juste raison, vous êtes persuadés que pour une grande part, la dépopulation de nos villages est due aux avan-

tages, aux facilités, et aux jouissances faciles, que l'homme trouve dans les grands centres. C'est donc du côté de ces avantages, vers tout ce qui doit favoriser la richesse du cultivateur, qu'il faut chercher le remède qui aurait pour effet de vous permettre de conserver auprès de vous, vos fils, et d'en faire ce que vous êtes vous-mêmes, des travailleurs ardens, sains de corps et d'esprit. »

« Tel est le but que je voudrais poursuivre avec vous, si vous estimez devoir partager mon avis ; et c'est pourquoi je vous soumets une proposition tendant à créer, pour le Canton, une association, qui placée sous les auspices de la loi du 1^{er} juillet 1901, nous donnerait la possibilité de réclamer avec autorité, certaines améliorations, c'est-à-dire de défendre des intérêts trop aisément négligés jusqu'à ce jour. »

« Par contre, la Loi sur les assurances sociales, non encore appliquée et d'autre part sujette à de continuelles transformations, devrait être, parmi nous, en même temps que des délégués défenseurs, des collaborateurs actifs. Le délégué Collaborateur avec intention, car la loi votée par le Parlement paraît être assez inopérante en ce qui touche les travailleurs ruraux en particulier. »

« Il importe en effet de déterminer à leur intention, une base acceptable de cotisation, pouvant entraîner leur participation à cette grande œuvre sociale. »

« La aussi votre avis doit se manifester pour être entendu. »

« Pour réaliser notre groupement, sous l'égide de la loi républicaine, je vous donne ci-après, et à titre d'exemple, un projet de statuts qu'une réunion aussi prochaine que possible aura pour mission de mettre définitivement au point. »

« Pour marcher vers le Progrès, Bien Chers Concitoyens, je compte sur votre participation active, et vous prie de croire à mon très vif désir de contribuer avec vous, au triomphe toujours plus grand de la République des Travailliers de la Terre. »

« Ch. COCULA, Conseiller Général. »

Voici le texte des statuts proposés.

Article premier. — Il est fondé à Saint-Germain (Salle des Conférences de la Mairie), une association ayant pour objet de défendre les intérêts ruraux, et de chercher les moyens propres à enrayer la dépopulation de nos campagnes.

Art. 2. — Peuvent adhérer à cette Association, tous les chefs de famille, homme ou femme, tous les travailleurs, propriétaires, industriels, commerçants, artisans et ouvriers, qui entendent défendre la cause rurale, trop longtemps délaissée au profit des grands centres.

Art. 3. — Les Associés déclarent vouloir poursuivre de leur mieux, et par tous les moyens financiers, ainsi qu'une équitable répartition des impôts nécessaires à la vie du pays.

Exploitant eux-mêmes leurs champs, leur atelier, leur magasin, ils s'élèvent contre l'injustice dont ils sont victimes, et revendiquent le bénéfice immédiat, sur le produit de leur travail, d'un minimum d'existence affranchi de tout impôt, tel que cet avantage est accordé à certaines catégories de Citoyens.

Art. 4. — Les Associés, pénétrés du fait que l'organisation sociale actuelle réduit sensiblement les possibilités d'un bon rendement agricole, et que les plus faibles budgets des Communes et des Départements dans un état d'infériorité manifeste, se déclarent solidaires pour réclamer du Gouvernement de plus en plus florissant, les Campagnes de moins en moins désertes.

Chacun de ces organismes ayant droit à une part des impôts prélevés par l'Etat sur la production nationale.

Art. 5. — Les Associés réclament du Gouvernement de la République la mise en action d'une politique propre à rendre l'Agriculture de plus en plus florissante, les Campagnes de moins en moins désertes.

Il est estimé en effet qu'une organisation rationnelle, assurant au Cultivateur une vieillesse à l'abri du besoin, réparant honnêtement l'accident, facilitant des prêts à longs termes en faveur des plus modestes, seraient des mesures particulièrement favorables à la prospérité des Campagnes.

Art. 6. — Les Associés déclarent vouloir lutter énergiquement, en vue d'obtenir sans retard, les bénéfices du Progrès ; tels que l'électrification des Campagnes, l'installation d'un poste Cantonal de la Radio-Agriculture, etc.

Art. 7. — Les Membres de l'Association se déclarent résolument solidaires pour exiger de leurs élus, une action énergique et immédiate dans la défense de leurs intérêts collectifs. Un perfectionnement social, méthodique et raisonné ne nécessite aucun ajournement, parfois inspiré d'une tactique politique regrettable.

Art. 8. — Chaque adhérent sera astreint au versement d'une cotisation annuelle de 2 francs payable le 14 juillet au domicile du Délégué Communal.

Art. 9. — Une Assemblée Générale sera tenue chaque année, le 4^{er} dimanche de juillet à l'effet d'élire deux membres directeurs, et un secrétaire Trésorier, chargé de l'Administration du groupement. Elle désignera en outre un délégué correspondant Commune.

Art. 10. — Le Bureau des directeurs aura la faculté de convoquer les membres de l'Association, à une Assemblée générale tous les trimestres et exceptionnellement s'ils le jugent utile.

Nadaillac

La vie municipale. — Voir à la « Chronique du Lot ».

Salviac

L'ouverture de la chasse. — L'ouverture de la chasse avait amené en notre région de nombreux chasseurs de la Dordogne, en raison de l'ouverture tardive dans ce département. Cela suscita bien quelques jalousies mais les chasseurs Salviacois ne sont pas trop méchants aussi il n'y eut aucune dispute à signaler. Les meilleurs fusils de la région étaient de bonne heure en action de chasse ; on apprenait dans l'après-midi qu'une équipe de chasseurs étrangers avaient réussi à abattre une superbe laie de 100 kg. à la limite des communes de Salviac et de Dégagnac.

Cette jolie pièce de gibier fut abattue par M. Victorieux fils de l'estimé pharmacien d'Eymet. (Dordogne) elle fut séance tenante vendue à la boucherie Baffos-Davidou.

En revanche il y avait peu de gibier à plumes aux tableaux. Le nombre des permis est passé à 70 pour la Commune.

Souillac

Nos fêtes. — Comme chaque année, le Comité organise une tombola au profit de la fête.

Les billets qui coûtent 1 franc seront offerts au public par les membres du comité et par différents commerçants de la ville.

Les lots, qui sont superbes et nombreux, sont exposés dans l'avenue Gambetta, dans l'ancien magasin de M. Delbos, tailleur.

Une banderole, traversant toute la rue, indique d'une façon apparente l'emplacement de l'exposition.

On peut voir dans cette vitrine les lots offerts par le comité et par divers commerçants de Souillac.

On peut y voir : une sellette de salon, six chaises de chambre, une carpelette en haute laine, des flacons de parfums, des caisses de vins de Bourgogne, des bouteilles de champagne, des sacs de dames, des portefeuilles pour hommes.

La fête s'annonce comme devant être très belle et de nombreux forains ont déjà retenu leurs emplacements.

Des personnalités en vedette honoreront Souillac de leur présence et nous pouvons citer, d'ores et déjà : MM. Céval et de Lafouchardière, les auteurs charmants du « Crime du Bouif » et de la « Poule au volant » ; André Lamandé, auteur de « Ton pays sera le mien » ; Curonnsky, le prince des gastronomes, et M. Gémier, le directeur du Théâtre national de l'Odéon et acteur hors pair.

Meyronna

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de M. Isidore Salgues, propriétaire au bourg de Meyronna, âgé de 75 ans, emporté par une courte maladie au moment où il jouissait d'un repos bien gagné.

M. Salgues était un homme fort aimable, extrêmement courtois, obligeant et bon.

Il vivait entouré de l'affection profonde des siens et de la vive sympathie des habitants de la place qui aiment à deviser avec lui sous l'acacia dont il recherchait l'ombre bienfaisante.

C'est une figure très intéressante qui disparaît et sa mort laissera un grand vide au bourg de Meyronna.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier au milieu d'un grand concours de population.

En cette pénible circonstance, nous prions ses enfants : Mme et M. Lestrade, ses petits enfants : Mme et M. Célestin Rigaud, ainsi que toute la famille, d'agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

Marché aux prunes

Villeneuve-sur-Lot, 26 août. — La prune a commencé à faire son apparition sur nos marchés ; celle-ci est apportée par petites quantités et la vente s'en effectue lentement. Il est vrai aussi que jusqu'à ce jour, les qualités n'ont pas été des plus belles : 100/20 fruits, reitins.

Les 90/5 fruits : 145 fr. le quintal ; freitins : 90 à 100 fr.

Dernière heure

Un événement historique

LA GUERRE « HORS LA LOI »

La cérémonie de la signature du pacte contre la guerre s'est déroulée lundi après-midi, au Palais d'Orsay.

M. Briand présidait. Dès que les délégués des diverses nations eurent pris place dans la salle, M. Briand se leva et prononça un éloquent discours dans lequel il salua, au nom du Gouvernement de la République les plénipotentiaires présents, exprime la gratitude de tous à M. Kellogg et rend hommage à M. Stresemann.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

M. Briand déclare que la cérémonie de ce jour est une date nouvelle dans l'histoire de l'humanité, car elle proclame la « destitution » définitive de la guerre.

LE LOUP-GAROU

PAR
Alfred MACHARD

CHAPITRE XIX

ESCALADES...

Ah ! la pensée secrète de Bernier, à présent, se découvre. Il dit, en s'efforçant de masquer son trouble et son désir :

— Si... Boubou... mon petit !
— C'est vrai ! opine le Serpent.
— Peuh !... l'est trop môme ! rétorque Bec-en-Zinc.

Bernier n'a pas l'air d'avoir entendu. Il explique :

— Je fais sauter la vitre... avec une corde je descends le gosse dans le corridor... là... il m'ouvre la porte l'est débrouillard... J'en fais ce que je veux !

Bec-en-Zinc n'est pas convaincu :
— Fera du bruit...
Bernier, pour le persuader, imagine cette fable, non sans effort :

— Je peux te le dire... ça sera pas la première fois qu'il bossera avec son père... l'autre soir qu'on claquait la dent, je l'ai fait entrer dans une cuisine... si l'aurais vu c't'adresse !...
Pis ça lui apprendra le métier ! gouaille le Serpent qui se rallie à cette

idée, faut bien qu'il commence un jour son apprentissage, ce môme-garçon !

Bernier est tombé à genoux. Si on le voyait ainsi ! Il a joint ses mains. Le visage tendu vers le ciel il a l'air de prier.

— Héah ? questionne Bec-en-Zinc surpris de ce soudain mutisme... Quéqu tu fiches ?

— J'attends que tu décides, réplique l'agenouillé... Si tu me le donnes, tant mieux !... Si tu veux pas, tant pis !... Mais je réponds pas du travail en ce cas... non !...

Il se fait un nouveau silence. C'est à peine si l'on perçoit les chuchotements de Butard et du Serpent qui discutent entre eux sur l'opportunité d'aller chercher Boubou.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Deniers revenu Cours du Cours du 17 Août 24 Août

Fonds d'Etat

Table of bond prices including 3 0/0, 4 0/0, 5 0/0, 6 0/0, 7 0/0, 8 0/0, 9 0/0, 10 0/0, 11 0/0, 12 0/0, 13 0/0, 14 0/0, 15 0/0, 16 0/0, 17 0/0, 18 0/0, 19 0/0, 20 0/0, 21 0/0, 22 0/0, 23 0/0, 24 0/0, 25 0/0, 26 0/0, 27 0/0, 28 0/0, 29 0/0, 30 0/0.

Crédit National

Table of Credit National bond prices including 5 0/0, 6 0/0, 7 0/0, 8 0/0, 9 0/0, 10 0/0, 11 0/0, 12 0/0, 13 0/0, 14 0/0, 15 0/0, 16 0/0, 17 0/0, 18 0/0, 19 0/0, 20 0/0, 21 0/0, 22 0/0, 23 0/0, 24 0/0, 25 0/0, 26 0/0, 27 0/0, 28 0/0, 29 0/0, 30 0/0.

Crédit Foncier

Table of Credit Foncier bond prices including Communales 1879, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930.

Ville de Paris

Table of Paris City bond prices including 1885 4 0/0, 1871 3 0/0, 1875 4 0/0, 1876 4 0/0, 1892 2 1/2 0/0, 1894-1896, 1898 2 0/0, 1899 2 1/2 0/0, 1902 2 1/2 0/0, 1903 2 1/2 0/0, 1904 2 1/2 0/0, 1905 2 1/2 0/0, 1906 2 1/2 0/0, 1907 2 1/2 0/0, 1908 2 1/2 0/0, 1909 2 1/2 0/0, 1910 2 1/2 0/0, 1911 2 1/2 0/0, 1912 2 1/2 0/0, 1913 2 1/2 0/0, 1914 2 1/2 0/0, 1915 2 1/2 0/0, 1916 2 1/2 0/0, 1917 2 1/2 0/0, 1918 2 1/2 0/0, 1919 2 1/2 0/0, 1920 2 1/2 0/0, 1921 2 1/2 0/0, 1922 2 1/2 0/0, 1923 2 1/2 0/0, 1924 2 1/2 0/0, 1925 2 1/2 0/0, 1926 2 1/2 0/0, 1927 2 1/2 0/0, 1928 2 1/2 0/0, 1929 2 1/2 0/0, 1930 2 1/2 0/0.

Imp. GUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.



BIBLIOGRAPHIE

Moment de paraître: Raymond REY, Professeur de l'Université, Docteur en lettres.

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine.

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France.

En vente: A CAHORS, Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24.

Viens de paraître: EUGÈNE GRANGIÉ.

Cahors-en-Quercy (avec dessins de M. ALICE MILLOCHAU).

EN VENTE, Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24.

Viens de paraître dans « la collection des Petites Anthologies du XX^e siècle ».

Au Tic Tac de la Vieille Pendule (Contes quercynois) par Eugène GRANGIÉ.

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur.

Premier avis

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Lyon du 11 avril 1928, devenu définitif, ainsi qu'il résulte d'un autre acte sous seings privés en date également à Lyon du 16 août 1928, enregistré à CAHORS le 23 août, même mois, F^o 69 n^o 747.

Monsieur Henri BONAL, industriel, demeurant à DOUELLE au Moulin de DOUELLE, a vendu à la Compagnie du Bourbonnais, P. de LACHOMETTE, VILLIERS & Co, société en commandite par actions au capital de 33.000.000 de francs dont le siège est à Lyon Quai de la Pêcherie, 4, le réseau électrique lui appartenant sur la commune d'Espère avec le fonds de commerce et la clientèle y attachés.

Premier avis

Aux termes d'un acte sous seings privés, en date à Lyon du 9 mai 1928, devenu définitif, ainsi qu'il résulte d'un autre acte sous seings privés en date à Lyon du 16 août 1928 et enregistré à Cahors le 22 août 1928, F^o 16 n^o 77.

Monsieur Marcel ROSTAN, propriétaire demeurant à CALAMANE a vendu à la Compagnie du Bourbonnais, P. de LACHOMETTE, VILLIERS & Co, société en commandite par actions au capital de 33.000.000 de francs dont le siège est à Lyon, quai de la Pêcherie, 4, le réseau électrique lui appartenant situé commune de CALAMANE avec le fonds de commerce et la clientèle y attachés.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches et lundis du 1^{er} juillet au 17 septembre 1928.

1^{re} journée: Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs. 2^e journée: Maurs, Conques, Entraygues Espalion.

3^e journée: Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Marène au cirque des Baumes, Le Rozier, Millau.

4^e journée: Millau, Meyrueis, Aven Armand, Paulhe, Rodez. 5^e journée: Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors.

6^e journée: Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet: 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Un Circuit automobile vers les Monts du Cantal au départ du Centre Touristique de Rocamadour (Lot).

Au cours de l'été 1928, Rocamadour, qui joint à l'attrait de sa situation merveilleuse le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le pays si pittoresque du Haut-Quercy et vers les Gorges du Tarn, sera un point de départ d'un circuit automobile se dirigeant vers les Monts du Cantal par la belle région trop peu connue du Bas-Limousin.

Ce circuit comprendra 4 journées de voyage qui permettront notamment la visite de quelques sites délicieux de la vallée de la Dordogne, de Brive et des vieilles bourgades de la Corrèze, d'Aurillac et de la vallée de la Cère, ainsi que du cœur du Massif Cantalien, de Murat au Puy-Mary et à Salers.

Les départs auront lieu de Rocamadour tous les mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928.

Le prix des transports, pour le parcours complet, est fixé à 300 fr. Pour tous renseignements, s'adresser: à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris; aux « Autocars Rocamadour-Padirac » à Rocamadour (Lot); aux principales Agences de Voyages.

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille à prix réduits, qui offriront déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentant maintenant de plus appréciables encore.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des: ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fertilisants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

SERVICE D'ÉTÉ 1928

Large table of train schedules for the 1928 summer service, including routes from Paris to Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and Cahors to Cahors. It lists departure and arrival times for various stations and train types (OMNIBUS, EXP., MIXTE, RAPIDE).